



Lutte contre la vie chère
LE GOUVERNEMENT
EXONERE 12
PRODUITS
DE LA TVA P.3



LE PRESIDENT FAURE A REÇU
GILBERT HOUNGBO,
LE NOUVEAU DG
DU BIT P.2



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 476 du 20 Mai 2022

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Après
l'attaque
Terroriste de
Kpékpankandji



UNE QUINZAINES D'ASSAILLANTS TUÉS

 P.2


"3ème Mi-Temps"
LA BRASSERIE BB LOME
LANCE LE TOURNOI
DE FOOTBALL P.11
INTER-ENTREPRISES

L'INTEGRATION
ECONOMIQUE ET
SOCIALE, L'AUTRE
MISSION DE P.8&9
L'INSTITUTION
SOUS-RÉGIONALE

CEDEAO



LE TOP 100 DES ENTREPRISES
TOGOLAISES LES PLUS DYNAMIQUES
A L'HONNEUR CE 27 MAI P.12

Artisanat
LE MINISTRE KOKOU HODIN LANCE
OFFICIELLEMENT LES ACTIVITES DU BUREAU
EXECUTIF DE L'UNION DES CHAMBRES
REGIONALES DE METIERS P.10

JOURNÉE DU JEUNE ET FEMME
ENTREPRENEUR AU TOGO DU 25 AU
26 NOVEMBRE 2022 P.13



Dossier Petrolegate
LA COUR D'APPEL DONNE
RAISON AUX AVOCATS DE
LA FAMILLE ADJAKLY ET
CONFIRME LE JUGEMENT
DU TRIBUNAL P.9

Souscris à ton Forfait Net et tente de gagner

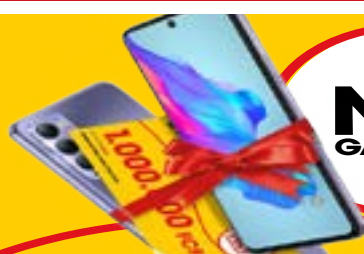
1.000.000F
 et plein d'autres cadeaux !

4G+ *909*2#

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage.
 Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



NET
GAGNANT



Togocom

LE PRESIDENT FAURE A REÇU GILBERT HOUNGBO, LE NOUVEAU DG DU BIT

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a conféré ce 17 mai 2022, avec le Directeur Général du Bureau international du travail (BIT), le togolais Gilbert Fossoun Hounngo, élu à la tête de l'institution le 25 mars dernier. Le Directeur général du BIT qui est venu exprimer sa reconnaissance au Chef de l'Etat pour son soutien lors de son élection à la tête de l'institution, a partagé avec son hôte les questions prioritaires de son mandat à savoir la lutte contre la vie chère, la protection sociale et la formalisation du secteur informel. « L'une de mes priorités sera la réponse internationale aux questions du panier de la ménagère, de la vie chère et des poussées inflationnistes qui s'imposent et nous interpellent au niveau du BIT. Nous voulons aussi dans la mesure du possible, pousser à l'universalisation de la protection sociale. Le secteur qui est aussi lié à cette protection sociale, est le secteur informel. Nous nous emploierons au développement de la productivité et à la formalisation du secteur informel pour sa participation de façon plus

optimale à la vie économique des pays » a annoncé Gilbert Fossoun Hounngo, nouveau DG du BIT. Ce haut fonctionnaire des Nations-Unies, entend également relever les défis en matière de transition écologique et de lutte contre le travail des enfants et l'esclavage moderne. M. Gilbert Fossoun Hounngo a saisi l'occasion pour exprimer au Président de la République toute sa gratitude et ses remerciements au peuple togolais pour le soutien durant le processus de son élection. Ancien Premier ministre togolais, Monsieur Gilbert Fossoun Hounngo est le onzième Directeur général du BIT et le premier africain à occuper ce poste de responsabilité. Il prendra fonction en octobre prochain au terme de son mandat au Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le Bureau International du Travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU, chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Son siège se trouve à Genève en Suisse.

Togoreveil



Attaque djihadiste au Togo

LES USA CONDAMNENT L'ACTE ET AFFIRMENT LEUR SOUTIEN AUX AUTORITES TOGOLAISES



Victime d'une attaque djihadiste dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai der, le Togo peut compter sur la première puissance mondiale pour venir à bout de ce phénomène. Les USA à travers leur Ambassade au Togo a fermement condamné cet acte qu'ils qualifient de « cruel ». Le pays de l'Oncle Sam « présente ses plus sincères condoléances aux familles des soldats tombés, au peuple togolais et aux Forces Armées Togolaises. Il dit apporter son « soutien » aux autorités togolaises. D'après le communiqué, « l'attaque est survenue à un moment coïncidant avec une visite de l'ambassadeur Elizabeth Fitzsimmons dans la même région afin de rencontrer divers acteurs sociaux et administratifs pour discuter de contributions à la cohésion sociale dans les Savanes ». Pour les USA, le caractère méprisable et cruel de l'attaque constitue la « preuve que l'extrémisme violent n'a pas de justification et qu'il doit être combattu par tous les moyens légaux à disposition des Etats ». L'Ambassadeur Elizabeth Fitzsimmons a indiqué que les Etats-Unis continueront à « se tenir aux côtés du Togo dans ses efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, à travers le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) et les initiatives centrées sur les populations des différences agences américaines de développement ». Cette attaque revendiquée par des individus armés à bord de motos contre un poste avancé du dispositif de l'opération Kondjouaré, a causé la mort à 8 des vaillants soldats togolais et 13 blessés.

Patrick NIMA

Après l'attaque de Kpékpankandji

UNE QUINZAINE D'ASSAILLANTS TUÉS



Quinze (15) des assaillants, auteurs de l'attaque djihadiste de Kpékpankandji (préfecture de Kpendjal, Nord Togo) ont été tués. La récente attaque terroriste n'a pas fait seulement de victimes qu'au sein de l'armée togolaise. Selon le ministère togolais de la sécurité, une quinzaine des assaillants ont également perdu la vie suite à cet attentat. Mercredi 19 mai 2022, soit une semaine après l'attaque,

le Général YarkDamehame, ministre de la sécurité et de la protection civile a donné plus de précisions sur le bilan côté ennemi. Selon le Ministre, les dépouilles mortelles auraient été récupérées par les djihadistes pour être enterrés de l'autre côté de la frontière, au Burkina Faso. « Le Chef de l'Etat a donné des instructions fermes, celles de ne pas céder un centimètre de notre territoire à ces gens », a fait savoir YarkDamehame, Patron de la

sécurité au Togo. La frontière Togo-Burkina est en proie à des mouvements djihadistes. Le Bénin, l'autre voisin du Togo n'est pas épargné, ainsi que le Ghana. Cette attaque du 10 au 11 mai dernier a fait 08 morts et 13 blessés dans le rang des forces de défense et de sécurité togolaise.

Didier Marcel Ledoux



Attaque terroriste

LA MINISTRE DES ARMEES AU CHEVET DES SOLDATS BLESSÉS

Jeudi, 12 mai, juste au lendemain de l'attaque contre un poste avancé du dispositif de l'Opération Koundjoare, la ministre des Armées, Marguerite Gnakade s'est rendue au CHR de Dapaong, pour une visite aux treize victimes de cette barbarie. La ministre qui est allée s'enquérir de l'état de santé des militaires blessés, a également échangé avec le personnel soignant. A ces treize héros et combattants, la ministre des Armées a transmis le soutien du gouvernement et les multiples marques de solidarité du peuple

togolais. Outre ces treize blessés à qui la ministre des Armées est allée apporter la compassion des togolais, le Togo pleure huit autres soldats qui ont perdu la vie dans cette attaque survenue à Kpekpakandi, un village frontalier entre le Togo et le Burkina Faso. Une soixantaine de terroristes arrivés à motos, ont ouvert le feu sur ce poste avancé du dispositif de l'Opération Koundjoare, initiée pour contrer les incursions djihadistes au Togo.

Germain POULI



L'ASSEMBLEE NATIONALE CONDAMNE L'ATTAQUE TERRORISTE DE KPEKPAKANDI ET REND UN VIBRANT HOMMAGE AUX SOLDATS TOMBES



La représentation nationale a tenu le mardi 17 mai 2022, la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. Les travaux ont surtout démarré avec une minute de silence en mémoire des éléments des Forces de Défense et de Sécurité morts dans l'attaque terroriste de Kpekpakandi dans la préfecture de Kpendjal dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai 2022. Ce moment a été dédié au recueillement en expression de la compassion aux soldats qui ont perdu leur vie pour la sécurité et la défense de l'intégrité territoriale de notre pays. L'attaque, qui a fait 8 morts et 13 blessés au rang des forces de défense et de sécurité du Togo a été condamnée par le peuple et la communauté internationale. « Tenant sa toute première séance plénière après ce malheureux événement, la Représentation nationale salue la mémoire des soldats tombés, condamne avec la plus grande fermeté cette attaque et présente ses condoléances aux familles éplorées ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité. Elle souhaite prompt guérison aux blessés. L'institution parlementaire réaffirme tout son soutien au Président de la République, Chef des armées, garant de la continuité de l'Etat et des institutions de la République, dans son engagement inlassable à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans notre pays », a déclaré Madame YawaDjigbodiTségan, Présidente de l'Assemblée nationale.

Elysé J

Togo/Lutte contre la vie chère

LE GOUVERNEMENT EXONERE 12 PRODUITS DE LA TVA



en vrac, le polyéthylène en sac, la résine compound en sac, la préforme de bouteille plastique, les bouchons en plastique et les tomates concentrées en boîte de 70g sont les produits visés.

Le ministre précise que toutes ces marchandises susmentionnées présentes sur les quais portuaires ou transférées dans les magasins et aires de dédouanement ou dans les entrepôts sont toutes concernées par cette exonération.

Le texte précise également que sur demande de l'importateur, les marchandises ayant déjà fait l'objet d'une déclaration d'enlèvement provisoire (DEP) ou d'une déclaration en détail en attente de paiement peuvent également bénéficier de la présente mesure.

« Pour ce qui concerne les quantités de ces produits restant encore en stocks et dont l'achat avait ouvert droit à déduction de la TVA, aucune régularisation de la TVA déduite antérieurement ne peut être effectuée. Il est également interdit de facturer la TVA lors de la revente.

Le ministre charge l'Office Togolais des Recettes (OTR) de veiller à l'application dudit arrêté avec effet immédiat.

Togoreveil

Le gouvernement prend une nouvelle mesure pour lutter contre la vie chère. Jusqu'à nouvel ordre, douze (12) produits sont exonérés de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au Togo. Par arrêté pris mardi 17 mai 2022, le Ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya a acté la décision du Gouvernement d'exonérer jusqu'à nouvel ordre, douze (12) produits de Taxes sur Valeur Ajoutée (TVA). Selon cet arrêté, le lait concentré, le sucré en boîte de 160g, le lait non sucré en boîte de 1kg, la farine de blé en sac de 50kg, la graine de karité, l'huile de palme brute





HCTE Zone Europe, Asie, Afrique, Océanie

FORMALITES ET FRANCHISES DOUANIÈRES

21 MAI 2022
12h 00 GMT
14h 00 Heure d'Europe

Lien Zoom : <https://bit.ly/3NhqhG6>
ID de réunion : 863 8933 0142
Code secret : 849843



Agoro MEDJESSIRIBI
Directeur des études et de la législation douanière (OTR)



Edo SILIADIN
Directrice des opérations douanières du golfe (OTR)



Patrick Magnon
Président UPRAD / FUCAD CEDEAO



Komi DEVOTSU
VP HCTE Afrique



Komlan EKPE
Chef Division de la législation douanière (OTR)



Kag SANOUSSI
VP Europe et Porte parole du HCTE

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Decès du Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan**LES CONDOLEANCES
DU TOGO AUX ÉMIRATS
ARABES UNIS**

Les Emirats Arabes Unis pleurent la disparition vendredi dernier de leur président Son Altesse cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan. En ces moments douloureux, le Président togolais, Faure Gnassingbé a adressé un message de condoléances au peuple endeillé. « J'ai appris avec tristesse le décès du Président des Emirats arabes unis, Son Altesse cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan. Dans cette douloureuse circonstance, je présente mes sincères condoléances et exprime, au nom du peuple et du gouvernement togolais, et en mon nom propre, notre solidarité au président Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, à la famille royale et au peuple des Emirats arabes unis », a souligné le président Faure Gnassingbé. Le Togo et les Emirats Arabes Unis entretiennent d'excellentes relations bilatérales. Au cours des dernières années, les Emirats Arabes Unis ont manifesté leur volonté d'accompagner le gouvernement togolais dans la réalisation de plusieurs projets de développement économique. La nouvelle centrale solaire de Blitta, la plus grande d'Afrique de l'Ouest, porte d'ailleurs le nom du désormais président Cheikh Mohammed Bin Zayed.

Patrick NIMA

Renforcement de la résilience des Populations**16 MILLIARDS DE FRANCS CFA,
LE PLAN D'URGENCE POUR LA RÉGION
DES SAVANES**

Le programme d'urgence pour la région des Savanes est un créneau pour le pouvoir public de mettre un terme à la pauvreté, de garantir un mieux-être et une protection sociale infaillible surtout dans la préfecture de Cinkassé. Ainsi les transformations interviendront dans les secteurs de l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, l'agriculture et les infrastructures de connectivité. Le programme va jusqu'en 2025 et prévoit des réalisations, estimées à plus de 16 milliards de francs CFA, destinées à renforcer la résilience des populations bénéficiaires. 75 forages sont en cours de construction dans près de 30 localités frontalières. Des adductions d'eau potable seront construites dans toutes les bases militaires installées dans la préfecture. En matière

d'énergie, il est programmé des travaux d'extension du réseau et l'électrification à court terme de plus d'une dizaine de localités. Près de 280 lampadaires solaires seront installés. Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, l'Etat fera construire 02 Unités de soins périphériques à Nassiégou et Safobé tout en renforçant le plateau technique de l'USP de Sam Naba et Boadé. Quant à l'USP de Timbou, elle sera transformée en Centre médico-social (CMS). Aussi, un nouveau Centre médico-social sera construit entre Goulougoussi et Gnoaga. Pour le compte de l'éducation, plus de 30 nouvelles salles de classe équipées en tables-bancs seront construites dans 06 localités : Boadé, Gnoaga, Goulougoussi, Nassiégou, Sam Naba et Cinkassé. Dans le secteur agricole, 02 Zones

d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) sont en cours d'aménagement à Timbou et Goulougoussi. Actuellement, des retenues d'eau sont construites à Sam Naba, Nassiégou, Goulougoussi, Gnoaga, Boadé, Cinkassé et Safobé. En termes d'infrastructures de connectivité, près de 10 tronçons (plus de 150 km de pistes rurales) sont en train d'être aménagés. Ces infrastructures de connectivité vont relier et désenclaver les localités de Biankouri, Zintango, Korezoaga, Kassou, Safobé, Natingou et Dontougou. Ces différentes interventions changeront les conditions de vie des communautés. Ce qui, une fois encore, confirme les efforts du Togo en matière de politique de développement à la base.

Komla Yawo

LE TOGO A REOUVERT SES FRONTIERES TERRESTRES

Les voyageurs peuvent circuler librement par voie terrestre sur toute l'étendue du territoire togolais à partir de ce mardi. Au Togo, toutes les frontières terrestres sont rouvertes à compter du mardi 17 mai 2022. Ainsi en a décidé le Gouvernement, décision officialisée à travers un communiqué signé du ministre de la sécurité et de la protection civile. Le motif avancé par l'exécutif est le ralentissement constaté de la propagation du virus à Covid-19. « Tenant compte du ralentissement constaté de la propagation de la maladie à Covid-19, le Gouvernement décide de la « réouverture des frontières terrestres sur toute l'étendue du territoire national à compter du mardi 17 mai 2022 à 00 heures ». Par ailleurs, il décide de la « libre circulation pour tous les voyageurs sous réserve de la présentation d'une preuve de vaccination ». Le gouvernement invite l'ensemble de la population au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrière et à l'adhésion de la campagne vaccinale en cours. Depuis fin 2021, cette réouverture était annoncée sans être mise en œuvre. Ouf de soulagement donc pour les voyageurs et les commerçants. Les trafics peuvent reprendre leur cours.

Marcel SOGLO

Diplomatie

LES USA ET LE BRÉSIL ENVISAGENT LE RENFORCEMENT DE LEUR RELATION AVEC LE TOGO



Les nouveaux ambassadeurs des Etats-Unis et du Brésil ont été reçus par le Premier ministre Victoire Tomegah Dogbé. Après la présentation de leur lettre de créance au Président de la République, il y a quelques semaines, les nouveaux ambassadeurs des USA et du Brésil ont été reçus par la

Réunion délocalisée à Lomé

cheffe du Gouvernement togolais. Elizabeth Fitzsimmons (USA) et NeiBitencourt (Brésil) ont échangé avec Mme Victoire Dogbé sur la consolidation de la coopération entre le Togo et ces deux pays. Selon la représentante américaine, il est possible « d'augmenter les connexions entre Lomé

et Washington, pour soutenir la croissance inclusive ». La Brésilienne a, quant à elle, souligné l'importance de la préservation « de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour que le pays puisse mener à bout ses projets de développement ». Le Brésil appuie le Togo dans plusieurs domaines, notamment

l'agriculture, la culture, ou encore le social avec les cantines scolaires. Il y a quelques jours, les deux diplomates ont été reçus par la Présidente de l'Assemblée nationale, YawaDjigbodiTségan.

FEMI Babatounde

UNE COMMISSION MIXTE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO S'APPROPRIE LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DES ARTICLES 9 ET 11 DE L'ACTE ADDITIONNEL DU PARLEMENT

L'Assemblée nationale togolaise a abrité du 16 au 20 mai 2022 à Lomé, la réunion délocalisée de la Commission mixte comptes publics/administration, finances et budget | politique macroéconomique et recherche économique / commerce, douane et libre circulation du parlement de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La rencontre a été ouverte le lundi 16 mai par le 3ème Vice président du Parlement de la CEDEAO, l'honorable Ibrahim Mémounatou, représentant la présidente de l'Assemblée Nationale du Togo et le président du parlement de CEDEAO en présence de Mme Adja Alima, représentant du président de la Commission de la CEDEAO. Axée sur le thème « les modalités de mise en œuvre pratique des Articles 9 et 11 de l'Acte additionnel du Parlement relatif à l'examen des rapports d'audit de la Communauté », la réunion a pour objectif principal de permettre aux membres de la Commission mixte d'examiner, de mieux comprendre et de s'approprier la mise en œuvre des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel A/SA.1/12/16 relatif au Parlement, en ce qui concerne l'examen des rapports d'audit des organes et des institutions de la Communauté. La rencontre offrira également l'opportunité aux parlementaires régionaux de renforcer et consolider la collaboration entre les institutions, le bureau de l'Auditeur général et le Parlement de la CEDEAO dans la mise en œuvre des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel relatif au Parlement.

«L'audit fait partie du système permanent de contrôle et d'évaluation dans les grandes organisations. La



volonté de transparence dans la gestion des Institutions de la CEDEAO est concrétisée par la création récente du Bureau de l'Auditeur Général qui est une Institution, indépendante des autres Institutions de la CEDEAO. Dans la même optique, le Parlement a créé en mars 2020, lors de sa session inaugurale tenue à Niamey, la Commission des Comptes Publics pour accompagner cette dynamique de recherche de la transparence et rendre compte publiquement de l'efficacité des entités de la CEDEAO. L'audit annuel est un outil indispensable pour garantir le fonctionnement rationnel et efficace de la Communauté et s'assurer que l'utilisation des fonds publics (c'est à dire le prélèvement communautaire) profite aux couches les plus défavorisées de la société et à chaque citoyen. Il permet à l'exécutif de rendre des comptes au Parlement et aux citoyens en général. Le parlement peut exercer

un contrôle sur l'exécutif et vérifier que les ressources publiques (en d'autres termes le prélèvement communautaire) sont utilisées avec discernement, aux fins prévues et que les fonds collectés par le biais de diverses sources telles que les taxes parviennent intégralement à l'État», a rappelé M. Youssoufou Bida, Président de la Commission permanente chargée des Comptes publics.

Conformément aux articles 9 et 11 de l'Acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement de la CEDEAO, les rapports d'audit annuel des organes et institutions de la CEDEAO font partie des domaines pour lesquels le Parlement doit être obligatoirement saisi pour émettre son avis. L'objectif de cet exercice est de contribuer à promouvoir la reddition des comptes et la bonne gouvernance au sein des institutions et agences communautaires.

L'honorable Mémounatou salue cette initiative qui permettra d'accélérer le processus d'intégration, engagé depuis quelques décennies dans la sous région.

«Les parlementaires, partout dans le monde, ont pour mission comme le précise le préambule de l'acte additionnel, «<de représenter les populations, de contrôler les activités sectorielles, y compris le budget et de légiférer, en vue du bon fonctionnement de la société ». L'objectif affiché des chefs d'Etat et de Gouvernement est d'impliquer le Parlement dans le processus décisionnel de la communauté pour l'avènement d'une CEDEAO des peuples. Sur ce point, la libre circulation des personnes, doublée du Schéma de Libéralisation des Echanges intracommunautaires devraient constituer des leviers majeurs du processus d'intégration», a-t-elle souligné avant de réitérer la

disposition du parlement du Togo à continuer de proposer des pistes de solutions et de soutenir les actions de développement et de paix.

«Nous pourrions aussi réfléchir, au cours de ces 4 jours de réunion, sur la nécessité pour le parlement de la CEDEAO, en se fondant toujours sur l'acte additionnel, de se positionner comme une force de soutien aux présidents et aux chefs de Gouvernement à lutter efficacement contre l'insécurité et les menaces de tout genre qui secouent actuellement notre sous-région», a-t-elle ajouté.

Les différentes communications des experts invités mettront ainsi l'accent sur l'importance de l'intervention des parlementaires dans le processus de contrôle et de promotion de la transparence dans l'utilisation des ressources de la Communauté.

Komla YAWO

Développement de l'environnement urbain et les pistes rurales

LE TOGO ET L'EUROPE SIGNENT DEUX NOUVELLES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

L'Europe et le Togo sont parvenus la semaine dernière à un accord de financement pour soutenir les projets gouvernementaux. Deux nouvelles conventions de financement ont donc été signées à cet effet à Lomé. Les documents ont été paraphés par Le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya et les principaux représentants de la Team Europe (UE, France, Allemagne) au Togo. Ces financements, des prêts concessionnels, concernent respectivement la quatrième phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL IV) et le second volet du Programme d'Appui aux Pistes Rurales (PAPR II). Dans le détail, la première convention, dotée d'une enveloppe de 20 millions d'euros (13,2 milliards FCFA), doit servir à consolider les acquis obtenus en matière de gestion de salubrité urbaine, et appuyer un peu plus

le processus de décentralisation dans ce domaine. En effet, depuis 2006 et son lancement, le PEUL a permis la construction d'un centre d'enfouissement technique à Aképé, et l'aménagement de points de regroupement intermédiaires dans le Grand Lomé. La troisième phase, actuellement en cours, concerne la mise en sécurité environnementale de l'ancienne décharge publique d'Agoè-Nyivé, déclarée d'utilité publique il y a trois ans. La seconde convention, financée à hauteur de 30 millions d'euros (19,6 milliards FCFA), permettra pour sa part d'améliorer l'accès des ménages et des producteurs agricoles aux intrants et aux marchés, grâce à la construction de 2000 km de pistes, dans le cadre du programme de connectivité rurale.

Togoreveil



FIN DU BAC 1 CE VENDREDI



Les examens de fin d'année ont démarré depuis le début de cette semaine sur toute l'étendue du territoire togolais. Les élèves de la classe de première des collèges et Lycées du Togo ont démarré le lundi 16 mai 2022, les examens de fin d'année. D'après les chiffres, ils sont au total 75. 427 candidats, à affronter les épreuves du Baccalauréat Première partie (BAC 1) sur toute l'étendue du territoire cette année. Aucun incident majeur n'a été signalé depuis le début de ce processus d'évaluation.

Togoreveil

LES DEPUTES TOGOLAIS VOTENT UNE LOI POUR REORGANISER LA CCIT



La modernisation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) passe par l'adhésion des représentants du peuple togolais. Mardi 17 mai 2022, le parlement togolais a adopté à l'unanimité des Députés présents, le projet de loi relatif à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo. La présidente de l'Assemblée nationale, Mme YawaDjigbodi TSEGAN a présidé les travaux de cette huitième séance plénière de l'année, en présence de Sévon-TépéKodjoAdedze, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale et de Christian Trimua, Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République. Le vote de cette loi constitue une réforme d'envergure qui confère à la CCI-Togo, plus de modernité, de dynamisme et d'inclusion. Elle entend faire du secteur privé, une force et un modèle de croissance économique conformément à la vision stratégique Togo 2025. Au regard des enjeux de développement et de faire d'elle une

véritable interface entre les sociétés privées et les pouvoirs publics, l'organisation et le fonctionnement actuels de la CCIT semblent inadéquats. D'où la nécessité de la réformer. Au-delà de la revue du cadre juridique et institutionnel de la CCI-Togo en vue de la rendre conforme aux normes régionales et internationales, le nouveau texte confère souplesse et adaptabilité à la loi relative à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Son adoption offre l'opportunité à la Chambre consulaire de mieux défendre les intérêts du secteur privé en se dotant d'organes forts. Sévon-TépéKodjoAdedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale a salué la disponibilité sans cesse constante de la représentation nationale à accompagner le gouvernement en vue de l'étude et de l'adoption des textes réformateurs notamment sur le plan du commerce, d'industrie et de services. « Par ce vote, vous venez de marquer une étape décisive dans le processus de renouvellement du cadre légal, réglementaire et institutionnel de notre chambre

consulaire. Le gouvernement dispose désormais d'un précieux outils de modernisation de la chambre de commerce et d'industrie du Togo. Je voudrais vous rassurer de la détermination du Gouvernement à mener à son terme ce processus qui aboutira, dans les plus brefs délais, à l'élection d'une nouvelle assemblée consulaire. Nous avons la conviction de pouvoir compter sur l'adhésion de tous les acteurs des secteurs commerce, industrie et service dans cette dynamique pour plus de compétitivité aux échelles nationale, régionale et internationale », a-t-il déclaré. Pour la présidente de l'Assemblée nationale, il s'agit pour la représentation nationale de « donner au gouvernement les moyens juridiques et d'organiser le cadre institutionnel apte à assurer véritablement le rôle fondamental de promotion de la croissance », a-t-il précisé. Ce projet de loi, pour rappel, comporte six (6) articles. La Chambre de commerce et d'Industrie du Togo a été créée par la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007.

Patrick NIMA

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION Germain POULI COMITÉ DE RÉDACTION Komla YAWO Marcel A. SOGLO Londou KAWANA Patrick Nima Pégy SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ Aissata TOURE SECRÉTARIAT Micheline MENSAH INFOGRAPHIE Alex KPATIDE (91 77 29 94)	DISTRIBUTION ET ABONNEMENT Tél: 22 36 18 56 02 BP 20081 LOMÉ Adresse 585, Avenue du Grand Séminaire Hédranawoé face Ets VINS D'ITALIE Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56 90 02 76 54 E-mail: gpoulie@yahoo.fr Tirage 4000 Exemplaires IMPRIMERIE RAD GRAPHIC SARL U
---	--

Dossier Petrolegate

LA COUR D'APPEL DONNE RAISON AUX AVOCATS DE LA FAMILLE ADJAKLY ET CONFIRME LE JUGEMENT DU TRIBUNAL



Révéle au grand public par le journal l'Alternative une presse privée togolaise dans sa parution N°879 du 09 juin 2020 faisant état d'un détournement par la famille Adjakly de 400 à 500 milliards de FCFA dans la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers dont le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) a la responsabilité dans les commandes des produits pétroliers pour le Togo, le dossier dit « Petrolegate » a connu son délibéré le 12 mai dernier à la cour d'appel de Lomé. En effet, depuis 2 ans et au bout de nombreux reports dont le dernier intervenu le 14 avril 2022 pour des motifs techniques liés au code

de procédure afin de permettre au nouveau magistrat de pouvoir s'imprégner des faits, la Cour d'appel de Lomé a rendu son verdict en confirmant la condamnation du journal l'alternative et son Directeur de publication Ferdinand Ayité. Reconnus coupables de diffamation et de publication de fausses informations par les juges de la cour d'appel, le journal l'alternative et son Directeur de publication sont solidairement condamnés aux mêmes peines qu'en première instance à payer la somme de 6 millions aux plaignants pour diffamation. Le juge Etsè Komi a rejeté l'appel des avocats du journaliste au regard de nombreuses carences liées à

son dossier et confirme de ce fait la décision du tribunal correctionnel de Lomé qui avait condamné le journaliste et son journal pour diffamation.

Du côté du conseil des avocats de la famille Adjakly mise en cause dans le dossier Petrolegate, c'est la satisfaction totale. L'attente a été longue : « Je suis satisfait sur le plan du droit. J'estime que la cour d'appel a respecté la loi et a fait respecter la loi », a confié Me Julien Kikou, un des avocats de la famille Adjakly à l'issue du prononcé du verdict.

L'avocat estime également que la décision des juges vient éclairer les règles éthiques et déontologiques relatives à l'exercice de la profession de journalisme et au respect des

règles liées à la profession.

« J'espère que Monsieur Ayité et le journal l'Alternative vont tirer les leçons pour l'avenir et que globalement toute la profession journalistique va aussi tirer les enseignements de ce procès en diffamation. Ce que le tribunal correctionnel et la cour d'appel ont rappelé, ce sont les limites dans lesquelles la liberté journalistique doit s'exercer et dans cette affaire, la cour a dit que ces limites ont été dépassées et Monsieur Ayité et son journal ont été sanctionnés en conséquence », a-t-il poursuivi.

Plusieurs fois reporté depuis deux ans, le procès ouvert depuis 2020 a enfin donné son verdict au grand bonheur de la famille Adjakly dont les avocats ont pendant longtemps réfuté le contenu des articles publiés pas le journal l'alternative.

Pour ces derniers, les articles publiés par le journal ne sont basés sur aucune crédibilité car les faits imputables aux mis en cause par la presse ne sont pas envisageables « Cette affaire dite de Petrolegate mérite d'être classée dans la catégorie des fables », faisait savoir en conférence de presse en février 2021, Maître Eric Sossah, avocat de la famille Adjakly pour qui, « les détournements présumés et imputés à son client, n'ont jamais pu exister ».

Ajouté à cela, les avocats des mis

en cause ont, durant très longtemps dénoncé le caractère diffamatoire des articles relayés par les médias au vu du manque de preuves pour étayer les accusations portées sur la famille Adjakly depuis le début de ce scandale relatif aux commandes des produits pétroliers pour le marché togolais :

« Le journaliste n'a jamais été capable d'apporter la moindre preuve ou le moindre élément pour permettre d'expliquer ou de justifier que ce qu'il a publié est basé sur un élément de vérité. Ne l'ayant jamais fait le délit de diffamation est parfaitement consommé, le délit de fausse information aussi parce que les deux concourent ensemble finalement à éconduire et à empoisonner l'opinion. Quand on dit quelque chose qui est faux ou qui n'a pas de base véridique aucune, c'est une diffamation », confirme Maître Eric Sossah.

La cour d'appel a rendu ce 12 mai sa décision en toute transparence et en toute liberté pour dire le droit afin que justice soit faite dans ce dossier pétrolier qui a alimenté les débats depuis deux ans. Il faut rappeler que le verdict a été rendu ce 12 mai en absence des mis en cause et de leurs avocats.

La Rédaction

Contre le terrorisme et la vie chère

L'EXECUTIF GOLFE 5 FORME ET INFORME SA POPULATION

La Commune Golfe5 s'engage résolument contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Togo.

Le Maire de la Commune Golfe5 a appelé jeudi 19 mai 2022, toutes les forces vives de son territoire à la vigilance et à rester mobiliser en vue d'une lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Une rencontre d'échanges a eu lieu en ce sens, entre l'exécutif de ladite Commune, les leaders religieux, les forces de défense et de sécurité, les associations de transport routier, les femmes des marchés...

Elle a permis aux autorités communales de partager les informations sur la récente attaque djihadiste qui a coûté la vie à certains vaillants soldats togolais et transmettre le message du Chef de l'Etat qui rassure les populations de ne pas tomber dans la panique. « Le Président de la République demande de ne pas céder à la panique », a rappelé le Maire Kossi ABOKA.

Les participants ont été outillés sur le mode opératoire de ces assaillants, ennemis de la République ainsi que leur mode de recrutement.

L'exécutif Golfe5, les forces de défense et de sécurité ainsi que les différents témoignages sur le phénomène ont permis de comprendre que les djihadistes résident souvent dans les quartiers et communautés.

M. kossi ABOKA et son équipe ont insisté sur la nécessité d'une collaboration saine entre les forces de défense et de sécurité pour venir à bout de ce phénomène.

Ainsi, ils ont appelé toutes les couches de la population Golfe 5 à pouvoir identifier dans les maisons, les transports, les lieux de culte... les lieux publics, toute personne suspecte et les dénoncer aux forces de défense et de sécurité. « Nous sommes 8 millions de togolais et nos forces de défense et de sécurité ne peuvent pas tout savoir sur les gens. Il ne



peut y avoir un soldat pour chaque maison. Nous devons les aider à pourvoir nous servir à travers des informations et renseignement», a recommandé Kossi ABOKA.

Pour l'autorité communale, il est important de former des comités de veille au niveau des églises, mosquées, marchés et les lieux publics. Une minute de silence a été observée en mémoire des vaillants soldats togolais tombés lors de l'attaque djihadiste du 10 au 11 mai dernier à Kpépakandi au nord Togo. Les participants ont souligné également la nécessité d'interdire l'installation anarchique des kiosques qui servent d'abris aux bandits. Les ghettos qui constituent l'un des lieux privilégiés du banditisme et de retraite pour les malfrats doivent également faire l'objet de lutte. Selon les autorités, il s'agit des endroits qui favorisent le recrutement djihadiste.

La vie chère : l'autre sujet de débats entre

Kossi ABOKA et sa population

Phénomène qui secoue plusieurs pays d'Afrique et du monde, la cherté de la vie et les moyens d'y mettre fin sont au cœur des décisions du Gouvernement togolais. Malgré les efforts des gouvernants pour juguler le phénomène, les populations se posent des questions.

L'exécutif de la commune Golfe5 a expliqué les causes de la vie chère ainsi que les grandes mesures prises par le Gouvernement pour y faire face.

Les produits pétroliers par exemple, selon le Maire Kossi ABOKA ont été subventionnés à hauteur de 10 milliards f CFA uniquement pour le mois d'avril alors que la subvention globale prévue pour toute l'année est de 12 milliards de f CFA. Selon les explications, la guerre Ukrainienne seraient à la base de la hausse des prix des produits pétroliers et la

rarété du blé sur les marchés.

Pour les commerçants et commerçantes indelicats qui n'observeraient pas les prix fixés par le gouvernement, Kossi ABOKA a rappelé aux consommateurs qu'ils peuvent les dénoncer sur le numéro verts mis en place par le ministère du commerce « 85 85 ». Il a également rappelé aux populations les différentes structures mises en place par le Gouvernement afin d'accompagner les projets agricoles.

Rappelons que le thème qui a fait office de la rencontre est : « Ensemble pour un sursaut national pour la défense de la patrie contre le terrorisme et l'extrémisme violent ».

Marcel SOGLO



L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, L'AUTRE MISSION DE L'INSTITUTION SOUS RÉGIONALE

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui rassemble 15 pays, est née en 1975 de la volonté de ses pères fondateurs pour servir de pour servir de creuset de solidarité dans la Région. Les actions de la CEDEAO sont portées par la Vision 2050 qui est de construire « La CEDEAO des Peuples, paix et prospérité pour Tous ». Il en découle plusieurs activités sur les plans économique, social, humanitaire, du genre, sanitaire, politique et sécuritaire pour l'épanouissement et le bien-être des populations.

Sur le plan sécuritaire, l'Afrique de l'Ouest fait face à des défis importants avec des attaques terroristes meurtrières, qui touchent non seulement les pays de la ligne de front, à savoir le Mali, le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger, mais également les pays côtiers de la Région.

Face à cette menace, une coordination régionale a été mise en place pour soutenir les efforts nationaux et apporter une réponse collective. Ainsi, la Région s'est dotée d'un Plan d'action 2020-2024 pour éradiquer le terrorisme, dont les grands axes sont la formation et l'équipement, le partage d'informations et de renseignements entre les services de sécurité et le renforcement du contrôle des armes et des produits sensibles à usage multiple. Ce Programme porte également sur la lutte contre le financement du terrorisme, la promotion du dialogue intercommunautaire et la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base.



La Force en attente de la CEDEAO (FAC), une force multidisciplinaire composée de militaires, de policiers et de civils issus des États membres.

Au niveau politique, la plupart des pays de la Région ont démontré un fort ancrage de la démocratie et de la bonne gouvernance. En effet, en dépit du contexte de crise sanitaire, 8 pays de la Région ont pu, avec l'accompagnement de l'institution, organiser en 2020 et 2021, des élections présidentielles et/ou législatives qui, dans l'ensemble, se sont déroulées dans des conditions acceptables. Douze des 15 pays ont des régimes démocratiques.

S.E Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO.



ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ POLITIQUE DANS LA RÉGION CEDEAO

Protocole de 1999, connu sous le nom de Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et de maintien de la paix et la Sécurité, complété par le Protocole de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance et l'Acte Additionnel portant régime des sanctions à l'encontre des États membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la CEDEAO. Ainsi, la CEDEAO joue un rôle d'accompagnement pour faciliter le dialogue et la résolution des différends entre les acteurs nationaux. En cas de rupture de l'ordre constitutionnel, notamment par coup d'état, l'Institution joue un rôle de médiateur afin de favoriser un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Elle ne

recourt à la sanction qu'en dernier ressort, après avoir au préalable tenté la conciliation et la médiation et envoyer des alertes sous la forme d'avertissement et de condamnations.

La CEDEAO travaille à construire un développement économique et social partagé. Au cœur de ce projet se trouve la libre circulation des biens et des personnes. Les citoyens de la Communauté ont le droit d'entrer, de résider et de s'établir sur le territoire des États membres.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PARTAGÉ POUR UNE CEDEAO DES PEUPLES

En réponse aux situations alimentaires et nutritionnelles difficiles, la CEDEAO a mis en place, depuis 2015, la Réserve de Sécurité Alimentaire. Cette Réserve est intervenue à 10 reprises auprès de plusieurs pays en situation de crise alimentaire et nutritionnelle pour un volume total de 41 212 tonnes de vivres.

Par ailleurs, la CEDEAO a également initié un fonds d'urgence humanitaire doté d'environ 5 millions de dollars chaque année et le Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA/ECOWADF) avec un guichet spécifique dédié à la Réserve Alimentaire Financière (RAF) et une dotation initiale de 4 millions de dollars.

De même, un projet de fourniture d'eau potable aux populations affectées par le terrorisme, les conflits et le changement climatique a été développé pour la réalisation de 2 000 forages dans les cinq pays visés (Burkina Faso, Cap Vert, Mali, Niger et nord du Nigeria).

La CEDEAO a fait de la santé un des axes essentiels de ses activités. De ce fait, elle a créé, en 1987, une institution spécialisée, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), basée au Burkina Faso, avec pour objectif d'offrir le niveau le plus élevé en matière de prestations de soins de santé aux populations de la sous-région.

Au regard de cet objectif, l'OOAS a eu à assurer la coordination régionale de la lutte contre les pandémies, notamment la maladie à Ebola, la fièvre de Lassa, etc. Depuis 2020, l'OOAS a été très présente dans la lutte contre la pandémie du COVID-19.

LA CEDEAO DES PEUPLES, PAIX ET PROSPÉRITÉ POUR TOUS



Assistance alimentaire, remise de don de vivres par la CEDEAO au Gouverneur de l'État de Borno au Nigeria pour les ménages les plus vulnérables.

COMMUNIQUÉ

États ont convenu de la mise en place de l'Autorité de gestion du corridor (ALCoMA), une entité supranationale avec le pouvoir d'agir au nom et pour le compte des États.

représente 75 % des échanges de marchandises au sein de la CEDEAO, les cinq pays traversés (Nigéria, Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire) ambitionnent de promouvoir et de réaliser un corridor de développement économique commun, autour d'une autoroute reliant Lagos à Abidjan.

Ce corridor est une autoroute à six voies (2x3 voies), longue de plus de 1 000 km. Il s'agit d'un espace de développement des zones d'activités économiques qui, par les interconnexions entre modes et réseaux de transports, rapprochera considérablement les lieux de production et de consommation et ouvrira des facilités d'accès accrues vers et depuis les pays enclavés.

La perspective du prolongement de ce corridor, par une liaison autoroutière vers Dakar et une liaison maritime vers Praia (corridor Abidjan-Dakar-Praia long de 3000 km regroupant 8 pays et dont les études préliminaires ont démarré), renforcera d'autant les effets intégrateurs de ce projet. En effet, ce Corridor est un maillon socio-économique important du Programme Routier et Autoroutier Africain car figurant parmi les seize projets-phares prioritaires du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

Toutes les études de faisabilité ont démontré la viabilité du projet qui est entré dans sa phase active. Il a été présenté au Forum sur l'investissement financiers lors du Forum sur l'investissement en Afrique de la BAD, le 16 mars 2022. Les études de faisabilité et de conception technique détaillée ainsi que des études relatives aux modalités de gestion dont le partenariat public-privé seront bientôt lancées. Le démarrage des travaux est prévu en 2024.

Pour conduire et administrer le projet, les

FACILITER LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS À TRAVERS LE PROJET CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS



Le Projet Corridor Abidjan-Lagos, une autoroute de plus de 1 000 km pour le transport et la libre circulation en Afrique de l'Ouest.



Lutte contre la Covid 19, remise de médicaments et d'équipements d'urgence par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) aux États membres de la CEDEAO.

COORDONNER LA GESTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19 DANS L'ESPACE CEDEAO

Un Plan Stratégique Régional a été élaboré en mars 2020. L'OOAS a déployé, en collaboration avec les États membres, du personnel et des outils de surveillance épidémiologique et de collecte de données, et procédé au renforcement des capacités des laboratoires de diagnostic et du personnel technique.

Les 15 États membres ont bénéficié de l'achat et l'envoi de kits de tests de diagnostics, d'équipements de transport d'échantillons viraux, d'équipements de protection individuelle, de respirateurs, de masques faciaux, de médicaments, de gels hydroalcooliques et de désinfectants. Ces acquisitions se sont opérées dans le cadre d'un achat groupé qui a permis de gagner en efficacité et efficacité à un moment où les chaînes mondiales d'approvisionnement étaient fortement perturbées.

Des directives régionales harmonisées sur les mesures sanitaires ont été adoptées dans les aéroports, les ports, les gares et les postes frontalières pour l'ouverture graduelle et coordonnée des frontières aériennes puis terrestres. Une plate-forme numérique de partage des résultats des tests COVID-19 pour les voyageurs entre les États membres (BIOMARS) a été conçue et déployée pour soutenir la réouverture sécurisée des frontières.

Le Corridor Abidjan-Lagos est un ambiteux projet prioritaire pour la CEDEAO. Il constitue un levier incontournable pour réaliser l'intégration régionale visant à stimuler la croissance économique et accroître le bien-être social.

Au regard de l'importance de ce corridor qui

Le secteur de l'énergie constitue l'un des principaux champs d'action de la CEDEAO. Le secteur énergétique de l'Afrique de l'Ouest est caractérisé par un taux d'accès à l'électricité de 50 % en moyenne, un coût élevé du KWh (0,24 USD/KWh) et un faible niveau d'échange intra régional d'énergie électrique (9 %).

En décembre 1999, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO ont approuvé le Plan Directeur pour le Développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique des États membres ainsi que la création du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) ou WAPP en anglais.

Le WAPP vise à intégrer les systèmes électriques nationaux dans un Marché Régional unifié de l'électricité pour fournir durablement aux citoyens des États membres de la CEDEAO, de l'électricité stable et fiable à des coûts compétitifs. La mission du WAPP est de promouvoir et de développer les infrastructures de production et de transport d'énergie électrique et d'assurer la coordination des échanges entre les pays membres de la CEDEAO.

Le WAPP a, à ce jour, interconnecté 13 des 15 États membres. À l'achèvement en décembre 2022 des projets d'interconnexion de l'Organisation pour la Mise en Valeur du bassin du fleuve Gambie (OMVG) et de l'interconnexion Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée (CLSG), les 14 pays continentaux de la CEDEAO seront interconnectés. L'interconnexion du 15^e pays, le Cap Vert, est envisagée dans le cadre de la mise en œuvre d'un câble électrique sous-marin de haute tension.

Le commerce actuel de l'énergie, qui s'élève actuellement à 6 500 GWh devrait passer à environ 9 200 GWh d'ici décembre 2022, puis à 12 100 GWh à l'achèvement d'un autre projet qui interconnecte le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin (Projet Dorsale Nord du WAPP) en 2024.

Dans le cadre de l'intégration des systèmes électriques nationaux en un marché unique régional, la première phase du Marché Régional de l'Électricité de la CEDEAO a été lancée en juin 2018 afin de formaliser les contrats bilatéraux d'échanges d'élec-

APPROVISIONNER LES ÉTATS MEMBRES EN ÉNERGIE GRÂCE AU MARCHÉ RÉGIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ

tricité existant entre les pays voisins. Un Centre d'Information et de Coordination (CIC), qui sera le principal Centre de Coordination du réseau régional et de gestion du Marché de l'Électricité de la CEDEAO, basé à Cotonou, devrait être opérationnel en 2022. Le CIC du WAPP sera le gestionnaire du Marché Régional de l'Électricité tout en supervisant le fonctionnement de l'ensemble du réseau électrique interconnecté de la CEDEAO.

La mise en œuvre de la deuxième phase du Marché Régional de l'Électricité devrait être annoncée en fin 2023 avec la mise en œuvre du Marché du jour pour le lendemain (day ahead market). L'Autorité Régionale de Régulation du secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC) ou EREBA en anglais a approuvé une bonne partie des documents nécessaires à la régulation du Marché Régional de l'Électricité (règles et procédures du Marché, code du réseau, méthodologie des tarifs de transport, etc.).



Salle de contrôle du Centre d'Information et de Coordination (CIC) du réseau régional et de gestion du Marché de l'Électricité de la CEDEAO.

La troisième phase du Marché de l'Électricité, qui viendra renforcer la compétitivité du marché avec l'introduction du Marché spot devrait être lancée plus tard lorsque les opérateurs et participants au Marché Régional en auront une parfaite maîtrise. Ainsi, on peut affirmer que l'établissement d'un Marché Régional de l'Électricité pleinement concurrentiel pour la région de la CEDEAO sera très bientôt une réalité !



www.ecowas.int



DR-COM/CE - PHOTOS : D.R.

LA CEDEAO DES PEUPLES, PAIX ET PROSPÉRITÉ POUR TOUS

Artisanat

LE MINISTRE KOKOU HODIN LANCE OFFICIELLEMENT LES ACTIVITES DU BUREAU EXECUTIF DE L'UNION DES CHAMBRES REGIONALES DE METIERS



Les membres du Bureau Exécutif de l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) ont été investis le vendredi 13 mai 2022 à Lomé. La cérémonie d'investiture a été présidée au nom du Premier ministre par le ministre Délégué, chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, KokouEké HODIN, en présence de sa collègue de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, AdjoviLolonyo APEDOH-ANAKOMA, du Préfet du Golfe ATABUH KossiDzinyefa ainsi que des représentants des différents partenaires. Excellent créneau porteur, eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme, le secteur de l'artisanat contribue à 18% à la formation du PIB et à la réduction du déficit de la balance des paiements pour 20%. L'Artisanat est donc l'un des secteurs prioritaires dans lequel l'Etat déploie des moyens afin de booster l'économie togolaise et développer le pays. Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles réformes des textes réglementaires du secteur de l'artisanat, il a été organisé des élections des différents organes des chambres de métiers régionales. Suite à ces élections, les délégués préfectoraux des différents organes du Bureau Exécutif de l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) ont été élus le vendredi 06 mai 2022. A l'issue de ces élections, M. ISSA Mohamed a été porté à la tête du bureau exécutif composé de quatre (04) membres pour un mandat de 4 ans. Il sera aidé dans ses différentes

tâches par deux vices présidents et un Trésorier. Des présidents des quatre commissions spécialisées de l'UCRM ont également été élus. Cette cérémonie marque ainsi la fin du processus électoral et lance les activités du bureau exécutif. Les membres du bureau exécutif à travers leur président entendent œuvrer pour l'épanouissement des artisans et artisanes ainsi que de tous les togolais. Le président ISSA Mohamed et son équipe veulent par leurs actions contribuer à la préservation du climat de paix. Ils entendent œuvrer entre autres à «rendre visible les actions tangibles du gouvernement en faveur du secteur de l'Artisanat. Redonner confiance aux partenaires financiers et techniques pour permettre des actions concrètes au profit des Artisans et Artisanes. Le nouveau bureau de l'UCRM entend globalement créer un cadre de concertation qui permet à tous les artisans de se sentir utiles et importants pour la Nation et travailler surtout au renforcement de la formation des artisans du Togo afin de les rendre plus compétitifs sur le plan international. Félicitant particulièrement les femmes élues dans les différents bureaux, la ministre en charge de la promotion de la femme a exhorté les membres du bureau exécutif à l'écoute de la base et travailler surtout en synergie. Elle a surtout invité le bureau à travailler pour l'augmentation du taux d'adhésion des artisans à la Chambre de métier. Porteur du message du Premier ministre Victoire Tomegah Dogbé,

au bureau exécutif, celui «de consolider les acquis obtenus par vos prédécesseurs et d'assurer un rassemblement de tous les artisans au sein des Chambres des Métiers», le ministre en charge de l'Artisanat KokouEké HODIN a rappelé aux artisans les différentes actions entreprises par le gouvernement pour le rayonnement du secteur et les a invités à œuvrer de façon inclusive et participative pour la réussite de leur mission. Selon le ministre les défis à relever par les élus lors de leur mandat sont nombreux. Entre autres, «nous devons poursuivre la mutualisation des ressources et dynamiser les structures mises en place dans ce sens dans toutes les préfectures de notre pays. Je veux parler des vitrines régionales de l'artisanat en construction aux chefs-lieux de toutes les régions économiques du pays. Nous devons continuer à renforcer les appuis techniques et financiers. Nous devons parfaire et renforcer le système d'information et de gestion pour faciliter la mobilisation des ressources et un meilleur ciblage dans la mise en œuvre de nos stratégies de développement. ...», L'assemblée consulaire de l'Union des chambres régionales des métiers (UCRM) est constituée de 24 délégués, des présidents et des trois conseillers des bureaux exécutifs de chaque Chambre régionale de métiers (CRM).

Komla YAWO

LE MJPP ET LE CONACCE CHAPLAIN S'UNISSENT POUR DOTER LE TOGO D'AUMÔNIERS ET DE JUGES DE PAIX



Le Togo pourrait compter sur ses tous premiers aumôniers et juges de paix pour répondre aux défis de l'insécurité. A la faveur d'une rencontre dénommée « Rencontre des Leaders promoteurs de la paix », le Mouvement des Jeunes Promoteurs de la Paix (MJPP) en collaboration avec le CONACCE Chaplains, une organisation intergouvernementale spécialisée dans la formation des évangélistes et médiateurs de la paix s'engagent à former des aumôniers et juges de la paix au Togo. Le ton des activités de cette initiative a été donné jeudi 12 mai 2022 à Lomé sous le thème : « Devenir un médiateur de la paix au Togo et en Afrique ». Cette formation vise à renforcer la capacité des Leaders, des Organisations de la Société Civile togolaise ainsi que les membres de l'ONG MJPP, afin de maintenir leur engagement et leur donner les outils pour innover dans leurs actions en faveur de la paix. L'objectif, selon Johanness MAKOUVIA, Président du Conseil d'Administration de l'ONG MJPP, est de promouvoir le développement de la paix, de l'équité et de la coopération internationale. Pour le Colonel Kamdem DIEUNEDORT, coordinateur Afrique de l'Ouest et juge de paix, cette formation servira de base pour la formation des aumôniers et juges de paix. Selon lui, le choix du Togo n'est pas fait par hasard, car, explique-t-il, c'est un Pays d'une réputation légendaire en matière de tranquillité, de gestion des conflits et de la préservation de la Paix. Et aussi le travail impeccable et l'engagement du MJPP ont motivé CONACCE CHAPLAINS à porter son choix sur le Togo. Lors de cette activité en prélude à la formation prévue du 23 mai au 04 juin prochain au Palais des congrès de Lomé, l'attention des participants a été attirée sur l'importance de la paix. « La paix, ce n'est pas seulement l'apanage des gouvernements. Chaque togolais doit collaborer avec les autorités pour une paix garantie. Il a notamment été question de leur inculquer la passion et le désir pour la paix et sa consolidation. Avec plus de vingt ans d'expériences sur le terrain, la CONACCE Chaplains Global corporation jouit d'une personnalité juridique reconnue. C'est une Organisation à but non lucratif enregistrée en qualité d'agence humanitaire NFO dans le système Economique et Social des Nations Unies. CODE UN-ECOSOC #677003 et 140936 UN GLOBAL COMPACT et accréditée par l'ONU (Organisation des Nations Unies), OEA (Organisation des Etats Américains), la CPI (Cour Internationale des Droits de l'Homme), INTERPOL (Police Internationale), UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) et l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Sa collaboration avec le MJPP qui est également une organisation internationale qui prêche les valeurs de paix, est le fruit d'une vision partagée en faveur des actions concrètes pour la paix. Les inscriptions sont fixées à 50.000 f CFA et de 350.000 f CFA pour la participation à la formation. Pour plus d'informations, 90 12 73 03 / 90 48 22 01 / 93 49 33 16 sont mis à disposition pour plus d'informations.

Marcel SOGLO



Pate d'arachide
AYÉLÉ



Contact:
91 82 42 35



MADE IN TOGO

"3ème Mi-Temps"

LA BRASSERIE BB LOMÉ LANCE LE TOURNOI DE FOOTBALL INTER-ENTREPRISES



Le coup d'envoi de la première édition du Tournoi de Football Inter-Entreprises dénommé "3ème Mi-Temps" a été donné ce samedi 14 mai sur le terrain du Centre sportif HAADY Parc à Lomé, par Thierry Féraud, Directeur General de la Brasserie BB Lomé. Organisé par la BB Lomé, Leader des Boissons alimentaires au Togo, ce tournoi qui réunit pour sa première édition, une dizaine d'entreprises, est une occasion de retrouvailles dans un esprit de partage et de convivialité entre entreprises. La Brasserie BB Lomé pour marquer l'esprit de ce tournoi met en exergue sa marque patrimoniale "Pils", le "Big Boss", une marque rassembleuse. «La Brasserie BB Lomé en voulant lancer cette compétition, ce tournoi inter-entreprise avec les entreprises partenaires qui ont l'habitude de travailler avec nous et même qui ne travaillent pas forcément avec nous, a voulu créer cet espace de brassage, cet espace de partage et de convivialité entre les sociétés, les entreprises et leurs employés. Nous avons l'habitude de prester devant nos PC, devant nos machines aujourd'hui nous avons ôté tout cela pour revêtir les maillots. Le but c'est de pouvoir créer cet esprit de partage et de convivialité et surtout de fair-play. Nous voulons aussi créer au-delà des relations professionnelles, des relations extra professionnelles, des relations privées entre les employés de chaque entreprise », a expliqué M.Ahmed Ayandedji Responsable marketing de la BB Lomé. Il s'est réjoui dès le démarrage de ce tournoi parce que l'objectif est atteint vu l'engouement autour de la compétition. « Aujourd'hui nous avons commencé. Nous sommes à notre toute première édition et rien qu'à voir l'engouement qui est autour, rien qu'à voir l'engouement

des entreprises, les supporters, la fierté, l'euphorie qui se dégage à travers les matchs, les séances de pré matchs, vous voyez que nous sommes déjà au bout de notre objectif, il est atteint », a-t-il ajouté. Dix équipes prennent part à la compétition qui se tient du 14 au 28 mai. Le tournoi se déroule en phase aller et retour. Ensuite, il y aura les quarts, la demi-finale, le match de la 3ème place et la finale. En match inaugural, l'équipe de la Brasserie BB Lomé a été tenue en échec par celle de la société R-Logistic par un score nul et vierge de zéro partout. Les responsables de la R-Logistic saluent l'initiative de ce tournoi qui fait la visibilité de leur société. « Déjà, il y a l'idée de fédération. Cela nous permet d'avoir assez de réseau et de visibilité sur notre territoire et peut-être à l'international. C'est une initiative qui est à saluer et à pérenniser. Notre premier objectif en participant à ce tournoi, c'est de faire valoriser et faire voir notre société, nos compétences, ce que nous savons faire. On est dans la logique, le transit », a confié M. Nyawuame Hance, Responsable juridique de la R-Logistique. Pour le capitaine de l'équipe de la Brasserie Ahmed Ayandedji, Responsable marketing de la société, la BB Lomé à travers sa marque Pils, le Big Boss, qui parraine cette « 3ème Mi-Temps », ce tournoi est un espace qui veut apporter la joie, cette euphorie aux employés qui jour et nuit travaillent d'arrache-pied pour des résultats. L'important n'est pas qui gagne, mais c'est le Fair-Play dans ce cadre qui se veut à la fois sportif et amical. Cette première édition de la «3ème Mi-Temps» prend fin le samedi 28 mai prochain.



LE TOP 100 DES ENTREPRISES TOGOLAISES LES PLUS DYNAMIQUES A L'HONNEUR CE 27 MAI

Les 100 entreprises les plus dynamiques du Togo seront primées le 27 mai 2022 à Lomé. Le cabinet international ECOFIE a annoncé mardi 17 mai 2022, la tenue de la 17ème édition du « Gala des 100 Entreprises les plus Dynamiques ». M. Djibril BARRY, PDG dudit cabinet et son équipe ont dévoilé les contours, les différentes phases ainsi que les objectifs qui sous-tendent cet événement qui offre un cadre de visibilité et de croissance économique aux entreprises publiques et privées du continent africain. Ainsi, la date du 27 mai 2022 et l'hôtel 2 Février de Lomé serviront de moment et de cadre de célébration de l'excellence et de l'innovation entrepreneuriale pour ces 100 entités togolaises qui ont performé durant l'année 2022. Il s'agira pour le Togo, d'une troisième organisation après 2016 et 2018 sanctionnée par une note de satisfaction. Selon le PDG Djibril BARRY du cabinet promoteur de l'événement, le « Gala des 100 Entreprises les plus Dynamiques » est une occasion d'honorer le parcours exceptionnel des entreprises qui innovent et qui participent au développement du continent africain. « Ce sont les entreprises qui font développer l'économie d'un pays. Et pour participer à ce développement économique, elles doivent innover, créer de l'emploi, la richesse et impacter les communautés », a-t-il indiqué. Événement de dimension internationale, « Gala des 100 entreprises les plus Dynamiques » a pour objectif de faire la promotion des entreprises et contribuer à vendre au mieux la destination du continent africain à travers chaque pays. M. Djibril a insisté sur la nécessité de faire savoir les efforts du gouvernement togolais pour assainir et rendre favorable l'environnement des affaires dans le pays. Il sera l'occasion de confirmer que le Togo est prêt à accueillir les investisseurs, le Togo est un pays favorable à l'investissement. « Le Togo est un modèle économique de la sous-région ouest-africaine », ont-ils salué.

La sélection du Top 100 : une démarche sans complaisance Pour intégrer le Gala Top 100 Togo, une phase de sélection est engagée. Elle est basée sur 300 des plus performantes entreprises pour aboutir au Top 100 des plus dynamiques et des plus innovantes. Cette démarche exige des critères qui constituent un gage de confiance pour une contribution à la croissance des marchés et de l'économie. Ces critères au nombre de trois (03) sont l'Expertise de l'entreprise, l'Innovation, la Capacité de pénétration du marché et l'Impact de l'activité sur l'économie nationale. Le Top 100 concerne tous les secteurs d'activité. « Chaque secteur a un rôle important dans la création de l'emploi et un impact sur l'économie ». Après cette démarche de sélection, le cabinet procède à l'organisation proprement dite.

Impact du « Gala des 100 entreprises dynamique » sur les entreprises en Afrique

L'Afrique est une terre d'investissement et d'opportunités.



Afin de mettre en exergue ses opportunités et ses secteurs à forte potentialités, ECOFIE initie « Gala des 100 entreprises les plus Dynamiques » pour booster la visibilité des pays et leurs entreprises, rentabiliser les investissements, promouvoir les pays, attirer tous les regards sur ces pays et montrer au monde entier qu'ils permettent d'attirer les investisseurs, révéler les entreprises au monde entier et émuler au niveau national et international, des entreprises dans les marchés. Il

s'agit d'une saine concurrence dans les économies. Un film d'entreprise est produit et qui sert de canal pour les entreprises nommées de parler de leurs produits et services.

Le cabinet international ECOFIE, que faut-il savoir ?

Crée en 2005, ECOFIE est un cabinet international spécialisé dans l'audit, l'expertise bancaire, le conseil juridique, le conseil en gestion d'entreprise, marketing et communication, la formation et

renforcement de capacités ainsi que le financement des entreprises. Son siège est à Dakar au Sénégal et dispose de filiales au Bénin, en Guinée et au Togo. Il a à son actif, plusieurs années d'expériences à travers son implication au développement des entreprises en Afrique. Le cabinet international ECOFIE est Doté d'une vision panafricaine. Il a déjà organisé à plusieurs reprises, « Gala des 100 entreprises les plus Dynamiques » au Sénégal (pays pilote), au Burkina Faso, au Bénin, au Niger, en Guinée,

au Mali et au Togo. Pour cette édition 2022, le secteur bancaire, maritime, éducation, informatique, BTP, secteur de la santé, assurance... verront leurs efforts récompensés. Rendez-vous donc le 27 mai 2022 à l'hôtel 2 Février de Lomé.

FEMI Babatounde

JOURNÉE DU JEUNE ET FEMME ENTREPRENEUR AU TOGO DU 25 AU 26 NOVEMBRE 2022 À L'INTERIEUR DU PAYS

Pour tenter de résoudre la problématique liée à la réussite des jeunes togolais en entrepreneuriat, le cabinet YILIM, dirigé par le mentor Medissa PADASSE SAMA initie « la Journée du Jeune et Femme Entrepreneur au Togo ». Le rendez-vous que le cabinet ambitionne d'organiser deux fois par an dans chaque région du Togo, a pour objectif au regard de nombreux diagnostics fait sur le terrain, de contribuer à la réussite en entreprise des jeunes et femmes entrepreneurs surtout débutant tout en suscitant chez ceux de demain l'envie de se lancer. Cet événement se tiendra du 25 au 26 Novembre 2022 à l'intérieur du pays.

Selon le cabinet YILIM, le Togo regorge d'énormes potentialités en matière d'artisanat, d'agro-alimentaire, d'innovation, de services. En effet, nombreux sont ces jeunes et femmes surtout dans l'agro-business qui ne cessent de s'affirmer à travers leurs produits, services et innovations. Malgré leur volonté, ils restent dans l'ombre, mal organisés, mal structurés, isolés, pas assez formés, peu visibles avec des difficultés à bénéficier véritablement des mécanismes mis à leur disposition par le gouvernement et



ses partenaires. Malheureusement, la crise sanitaire du COVID-19 a davantage impactée les activités de ces derniers qui peinent à décoller. Pourtant, ces initiatives, bien organisées, contribueraient beaucoup à l'amélioration des conditions de vie à la fois de ces jeunes et femmes et aussi du pays. «L'entrepreneuriat est un moteur essentiel de la prospérité et de la liberté, il crée des possibilités surtout dans nos pays francophones

en développement. Il est la clé qui ouvre la porte à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'autonomisation des citoyens de notre pays. Il faut donc se familiariser avec ses principes et trouver des solutions à des problèmes locaux. Ces solutions peuvent stimuler l'inclusion, engendrer la croissance économique, promouvoir la stabilité, élargir la chaîne d'approvisionnement et propager les échanges d'idées,

fait savoir Mme Medissa PADASSE SAMA Directrice Général du cabinet YILIM une sorte de journée portes ouvertes des entrepreneurs permettant aux entreprises, organisations, institutions et entrepreneurs débutants de promouvoir leurs produits/services, de se rencontrer et se connaître, d'apprendre à entreprendre mieux et ensemble, de tisser des liens avec des experts dans leur domaine mais également à tous les jeunes

désireux d'embrasser la carrière entrepreneuriale, d'acquérir les connaissances et compétences idoines pour l'initiative s'inscrit également dans le cadre de la relance des activités économiques post-COVID. Elle vise également à mobiliser les principales structures d'appui et de financement du secteur privé, d'échange et de découverte entre les jeunes entrepreneurs eux-mêmes (du nord au sud) afin de créer à l'issue des opportunités d'affaires diverses. Organisé autour des formations, conférences, de l'exposition vente, des rencontres B to B, tribune d'échange et débat, la soirée des entrepreneurs, la JJET réunit comme les deux éditions précédentes des jeunes et femmes débutants, les investisseurs, les décideurs et leurs partenaires, des experts et praticiens. Au cours de la 3e édition, plusieurs thèmes à savoir "le client, identifier, connaître et comprendre les besoins de son client", "Qualité du service au client, comment fidéliser son client, faire de lui un Roi ?", "la vente, stratégies, techniques et outils de vente" vont meubler les débats et les conférences.

YILIM, UN CABINET DOTÉ D'UNE ÉQUIPE D'ENTREPRENEURS AUX EXPÉRIENCES FOURNIES



Composé d'une équipe d'entrepreneurs et de professionnels ayant un riche parcours surtout professionnel (entre 5 et 30ans d'expériences), le cabinet YILIM s'intéresse particulièrement à l'accompagnement des jeunes et femmes entrepreneurs débutants, à la formation modulaires et au renforcement de capacités et mentorat des collectivités locales. Il s'agit pour YILIM de contribuer à la facilité d'accès du dispositif d'appui au secteur privé surtout des micros et petites entreprises appelé désormais à jouer le rôle de principal levier du développement économique au Togo. Le cabinet joue ainsi un rôle d'interface avec les administrations, les institutions d'appui des jeunes et femmes du secteur privé et les prestataires de services en matière d'information économique ou financière, de conseils juridique et fiscal, de formation ciblée et de formalités administratives. Le cabinet YILIM avec à sa tête, le mentor Mme Medissa PADASSE SAMA est une structure de droit togolais basée à Lomé et enregistrée sous le NIF : 1001540215 avec comme RCCM : TG-LOM 2019 B 2354.

Komla YAWO

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !

www.perspectiveinfo.com/togoreveil

Bel Prestige Agence & Institut Dioliss
Présentent

KARA FASHION DAY 4

... Juillet 2022

Joignez votre image à notre événement

✉ karafashionday73@gmail.com ☎ (228) 90010841 / 99478078

COMPRENDRE L'IMPACT DU CADRE DE VIE SUR LA SANTE ET LES PERFORMANCES DES CITOYENS DANS UN PAYS !

Les scientifiques, les chercheurs en psychologie, en sociologie et dans les neurosciences l'enseignent opportunément : il existe une indissociable corrélation entre le cadre de vie de l'être humain, sa santé physique, mentale et psychique et ses performances dans l'exécution de toute tâche au quotidien. Des études très fouillées dans ce domaine indiquent clairement que l'impact du cadre de vie sur un individu est si incommensurable qu'il détermine sa fertilité d'esprit, son rendement et sa capacité d'action en tout temps et en tout lieu. Par exemple, la feuille de route de la stratégie nationale de santé, publiée en septembre 2013 en France, nous renseigne que la part attribuable aux facteurs environnementaux et sociaux pèserait pour 80% dans la constitution des inégalités de santé, et ces inégalités sociales et environnementales sont souvent imbriquées les unes dans les autres. Le lien entre l'environnement d'un individu et son bien-être ou ses pathologies, est désigné par les scientifiques sous le vocable de « l'exposome » qui est l'ensemble des expositions aux facteurs environnementaux que subit un organisme depuis sa conception. Il ressort donc de toutes les recherches scientifiques qu'en tout état de cause, le beau paysage rime indubitablement avec la bonne santé et le bien-être global de l'Homme. Cette affirmation est davantage confortée par une étude réalisée en 2021 par les chercheurs de l'université de Warwick au Royaume-Uni qui démontre que les personnes font état d'une meilleure santé physique, mentale et psychique lorsqu'elles vivent dans des endroits spectaculairement beaux et agréables non pas seulement en termes de verdure mais aussi du pittoresque. Ainsi, « l'aménité environnementale » qui désigne tout aspect de l'environnement appréciable et agréable pour l'homme, dans un lieu ou site particulier, favorise rigoureusement son bien-être ainsi que sa santé à tous points de vue. Aussi cette question est-elle aujourd'hui amplement intégrée dans les préoccupations d'éthique et de développement durable, notamment dans les pays socialement et économiquement évolués ! Malheureusement, pendant que ces pays dits développés font muer leurs



politiques territoriales de ces dernières années dans le sens du développement durable, impliquant une approche globale de la ville, généralement exprimée selon trois axes, en l'occurrence la protection de l'environnement, l'efficacité économique et équité sociale, beaucoup de pays en Afrique dont le Togo peinent encore à se trouver les moyens conséquents pouvant permettre d'aménager idéalement leurs villes ainsi que les logements de l'écrasante majorité des citoyens.

L'état piteux de notre capitale, avec beaucoup des ruelles étroites et dégradées et de vieilles habitations éparpillées en largeur sur de grands espaces, n'offre naturellement pas de cadre idoine de vie qui préserverait les citoyens des problèmes de santé, des risques récurrents d'accidents, d'angoisse liée au périple quotidien entre l'habitation et le lieu de service etc. L'esprit des citoyens ne fixe ainsi presque jamais d'images agréables ou excitantes à travers la ville et dans leur cadre immédiat de vie et de travail qui pourraient faire rêver et constituer par voie d'effet, des sources de leur motivation ou de leur

excitation. La conséquence qui en découle se ressent directement dans l'état d'esprit même des citoyens qui se marque par une forme de tristesse, la culture du désespoir et de manque d'entrain dans le travail qui pourtant donne sens à chaque vie humaine. Dans un tel contexte, l'épanouissement recherché des citoyens sera naturellement difficile à réaliser et les populations, dans leur grande majorité, vivront en permanence dans la frustration et le stress qui signent l'hypothèque sur leur rendement et leur efficacité dans l'action.

Par ailleurs, il est avéré que le fait d'habiter dans un logement dégradé conduit à un processus de stigmatisation, de dégradation sociale, de perte d'estime de soi. Il s'ensuit donc que le maigre rendement des citoyens et leur incapacité à créer de la vraie richesse dans le pays trouvent leur fondement, en bonne partie, dans ce manque d'organisation sociale qui permette la création des cadres convenables de vie. Car, comme indiqué plus haut, les effets de la mauvaise qualité de logement et de sa suroccupation sur la santé mentale, l'anxiété, la dépression, l'agressivité ne sont plus à rechercher, tant ils

sont multiples et parfaitement répandus. Face à tous ces défis majeurs et étant entendu que le développement de tout pays est conditionné par le niveau d'épanouissement global de ses citoyens et de leur rendement dans le processus de création de la richesse nationale, il devient de plus en plus pressant, notamment pour l'Etat, de trouver des solutions, peut-être palliatives dans un premier temps, mais surtout judicieuses et bien réfléchies par la suite. Cela nécessitera forcément des d'investissements massifs qui ne pourront pas être que du seul ressort de celui-ci, mais aussi des opérateurs privés dont l'incitation par des facilités permettrait d'y voir une opportunité de gain. De ce point de vue, il est heureux d'observer que le cadre législatif incitatif est en voie d'être créé, notamment avec le vote en 2018, de la loi sur la copropriété, mais surtout aussi, avec l'engagement actuel de l'Etat à mettre à la disposition des particuliers, des lopins de terres aménageables à cette fin. Mais il est clair que ces genres d'initiatives ne suffiront pas, surtout que le besoin de transformer profondément le visage de notre capitale s'impose de fait. Il va donc falloir envisager, en sus de ces dispositions, le déguerpissement des habitants de certains quartiers clés de la ville et leur relogement ailleurs, en vue d'engager des ressources nécessaires à la construction et à l'aménagement convenable de la ville dans ses grandes parties. Le retour sur un tel investissement ne sera pas seulement que pécuniaire aussi bien pour l'Etat que pour les particuliers qui s'y seraient engagés. Il s'étendra largement à la dimension de l'épanouissement même du peuple et par voie de fait, à son rendement dans son ensemble. C'est de cette manière visionnaire et prospective que tous les pays de cette planète qui ont réussi le pari de se métamorphoser du point de vue économique et social ont procédé. Il doit forcément en être autant des nôtres dont les repères dans ces domaines déterminant le processus de transformation et d'évolution de leurs sociétés ne sont pas encore réellement définis.

Luc ABAK

FRIMET
...Une Afrique des métiers

- CARTOGRAPHIE SIG
- EXPERTISE FONCIÈRE
- IMMOBILIER
- FORMATION



VOICI COMMENT LE TOGO A REPARTI LES 150 MILLIARDS DE FRANCS CFA INVESTIS DANS L'EDUCATION CETTE ANNEE



Le Togo réaffirme chaque année son engagement à améliorer continuellement le système éducatif national. Du préscolaire à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle, les investissements se succèdent. Les enseignants sont recrutés, les infrastructures sont multipliées, la formation est adaptée aux besoins du marché... Au titre de l'année 2022, l'Etat a prévu d'investir plus de 150 milliards de francs CFA dans le secteur. 85 milliards sont attribués à l'éducation préscolaire et primaire. L'enseignement secondaire général a 44 milliards, contre 09 milliards de francs pour l'enseignement technique. La qualité de l'enseignement passe par une formation des enseignants et leur disponibilité. C'est pourquoi des Ecoles normales d'instituteurs

(Eni) ont été créées. Aussi, le Projet éducation et renforcement institutionnel (Peri) a permis de former 15 000 enseignants entre 2015 et 2019. En septembre 2021, 2 400 volontaires ont intégré la fonction publique. A ce jour, le nombre global des enseignants est estimé à plus de 41 000. Dans l'enseignement supérieur, l'effectif des enseignants de l'université de Kara est passé de 95 en 2016 à 238 en 2020. Le pays table sur la construction de 30 000 salles de classe d'ici 2025. En attendant, 346 salles et 733 cabines de latrines ont été réhabilitées. 359 autres salles de classe ont été construites grâce au Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV). Des travaux pour la construction de 384 salles de classe ont été lancés le 04 avril 2022 dans le cadre de la phase

2 du Projet d'appui à la réforme des collèges (Parec 2). 25 000 tables-bancs aussi ont été mises à disposition des établissements pour la nouvelle rentrée. Pour ce qui est de l'augmentation des infrastructures universitaires, l'université de Lomé a été dotée d'un nouvel amphithéâtre de 1 500 places. L'université de Kara elle, a bénéficié de 03 nouvelles infrastructures en 2020 pour un coût de 900 millions de francs CFA. Aussi, les routes et les bâtiments ont été récemment rénovés ; les deux universités publiques ont bénéficié du Wifi Campus. Tout ceci ajouté aux Ifad et au Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) qui a déjà formé plus de 500 personnes pour un taux d'insertion de 80%, on peut conclure sans peur de se mentir que le Togo fait du chemin.

Etudes cartographiques des acteurs culturels du Togo-Bénin-Ghana

QUI SONT LES ACTEURS CONCERNES ET COMMENT S'INSCRIRE



Les artistes et acteurs culturels des zones côtières du Togo notamment les préfectures du Golfe et des Lacs sont invités à s'inscrire dans le cadre d'une étude sur les pratiques culturelles communes aux régions côtières (Bénin, Ghana et Togo). L'initiative menée par l'Union Européenne (UE) vise à cartographier les acteurs culturels du Togo, du Bénin et du Ghana. L'objectif pour l'Union Européenne à travers ses délégations, est de soutenir le secteur culturel de ces pays côtiers. Le projet permettra de « mieux définir les axes de soutien au secteur culturel ». Cet objectif poursuivi par l'UE, permettra de lancer une étude sur les pratiques culturelles communes aux régions côtières des pays suscités. L'UE lance à cet effet, une invitation aux acteurs culturels et artistes de la préfecture du Golfe et celle des Lacs, et plus spécifiquement, ceux des communes du Golfe 1, Golfe 2, Golfe 3, Golfe 4, Golfe 5, Golfe 6, Golfe 7, Lacs 1 Lacs 3, à des séances de collecte de données et d'échanges. Les acteurs des filières des arts de la scène ou spectacles vivants ; de la musique enregistrée ; du cinéma et de l'audiovisuel ; du livre et de l'édition ; des arts visuels ; de l'artisanat d'art et des arts appliqués ; du patrimoine (Gestionnaires de sites, organisateurs de festivals identitaires et festivités traditionnelles...) du multimédia et du numérique sont concernés. Ils peuvent d'ores et déjà s'inscrire via le formulaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSctzZzrSCT16wp37sYApLyXxkl2thZLF65-6lCtbVRCyDD4gA/viewform?usp=sf_link.

Cap sur 817 004 tonnes du Riz Paddy

LE TOGO VA INVESTIR PRES DE 987 MILLIARDS DE FCFA D'ICI 2030 POUR REHAUSSER LA PRODUCTION DU RIZ

La filière rizicole au Togo a un avenir radieux. D'ici 2030, les dirigeants envisagent une métamorphose complète du secteur à travers un plan d'actions impressionnant. Ce tableau du futur prend acte des axes de la politique nationale de croissance économique, notamment le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Les productions dans la filière du riz se situent actuellement à 160 000 tonnes par an. En 2018, la production était de 145 000 tonnes. L'année qui a suivi, elle a augmenté de 2 000 tonnes, soit 147 000 tonnes. En 2020, elle a atteint 153 000 tonnes, ce qui indique une augmentation de 4% par rapport à 2019. A l'horizon 2030, grâce aux moyens déjà en place, le Togo compte rehausser le niveau des productions avec par exemple un investissement de près de 987 milliards de francs CFA. Les ambitions greffées à cet élan d'amélioration des conditions de vie des riziculteurs sont multiples. Le pays entend

produire 817 004 tonnes du riz paddy, ce qui équivaut à 490 202 tonnes de riz blanc. Un tel niveau de production correspond à 144% du besoin projeté en 2030. Mais pas que. Le Togo voit encore plus loin en visant le traitement de 431 400 tonnes de riz paddy par les unités modernes, plus la création de 314 000 emplois. Selon le plan d'actions élaboré, la filière sera modernisée, des dispositions seront prises pour aménager 17 800 hectares pour le riz irrigué et 51 600 hectares pour le riz de bas-fonds. Pour que ces objectifs susmentionnés se concrétisent, les autorités publiques priorisent la maîtrise de l'eau, la mécanisation de la récolte et l'introduction des variétés à haut rendement. En outre, les capacités des entreprises et organisations de producteurs vont être renforcées, la qualité du riz paddy sera aussi améliorée. En parallèle, il se fera la promotion des entreprises de mécanisation agricole et de production de semences, en plus de l'appui à la commercialisation et au suivi évaluation. Sans doute, cet ensemble



de mesures augmentera les rendements de la filière rizicole, comme souhaité ou plus. Il est clair que le coût de l'investissement est à la hauteur de la visée. Les plus à y gagner sont les 03 catégories de producteurs dans la

filière : les petits producteurs qui représentent 70% de la production nationale, les moyens producteurs et enfin les gros producteurs.



NET GAGNANT



Togocom